

Maire Francis St-Pierre

Conseillers

Poste n° 1 Yve Rouleau
Poste n° 2 Marie-Ève Dufour
Poste n° 3 Roland Pelletier
Poste n° 4 Jean-François Chabot
Poste n° 5 David Leblanc
Poste n° 6 Francis Rodrigue

BUREAU MUNICIPAL	723-2816
INCENDIE	911
CENTRE COMMUNAUTAIRE	723-1747
SERVICE DES LOISIRS	725-5389
SALLE POLYVALENTE	724-0900
BIBLIOTHÈQUE	723-1747
TÉLÉCOPIEUR	723-0436
SITE WEB www.stanaclet.qc.ca	

- Éditorial
- Les séances du Conseil
- Avis municipaux
- Avis publics
- Services municipaux
- Chroniques
- Organismes
- Loisirs et culture

ÉDITO

Un grand merci

Le 7 juin dernier, la ligue de balle donnée de St-Anaclet inaugurerait sa nouvelle saison. Par la même occasion, elle inaugurerait les nouvelles estrades.

Au cours des vingt dernières années, le terrain de balle n'avait pas eu beaucoup d'amélioration. En 2013, la municipalité avait construit un bâtiment de service, solidifié le côté sud du terrain et les clôtures.

Cette année, c'est la ligue de balle donnée de St-Anaclet qui a pris le relais en aménageant des nouvelles estrades. Aujourd'hui nous pouvons être fiers de notre terrain. Il est certainement le mieux aménagé et le plus fonctionnel de la région.

Nous tenons à féliciter tous les bénévoles qui ont travaillé sur ce projet digne de mention : Joël Proulx, Jean-Doris St-Laurent, René Francoeur, Charles Ruest, Yannick Lecours, Richard Couture, Patrick Brisson, Jimmy Boulianne, Jean-Paul Brisson et Gaétan Pelletier.

L'investissement de cette année n'est pas un investissement municipal et c'est ce que je voudrais souligner. Si aujourd'hui nous avons des estrades couvertes, c'est grâce à l'implication de la ligue de balle et des nombreux donateurs qui ont permis la réalisation de ce projet. Un énorme merci à la ligue de balle et à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet. Vous êtes des partenaires formidables.

Francis St-Pierre, maire

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors des séances des 1^{er} et 15 juin 2015

Avis de motion est donné qu'à une prochaine séance, l'adoption du règlement 435-2015 modifiant le règlement de construction 421-2014 relatif à la construction sur pieux sera proposée.

Avis de motion est donné qu'à une prochaine séance, l'adoption du règlement 436-2015 visant à modifier le règlement de zonage 428-2014 relatif à l'entreposage intérieur et container sera proposée.

Avis de motion est donné qu'à une prochaine séance, l'adoption du règlement 437-2015 visant à modifier le règlement 422-2014 sur les dérogations mineures sera proposée.

Les élus municipaux acceptent la soumission de l'entreprise Construction G. Lepage inc. au montant de 103 949,65 \$ plus taxes pour des travaux au centre communautaire. (Rés. 2015-06-59)

Les élus municipaux autorisent l'embauche d'employés pour le camp de jour 2015. (Rés. 2015-06-60)

Les élus municipaux autorisent l'embauche d'employés pour la saison de soccer 2015. (Rés. 2015-06-61)

Les élus municipaux acceptent la proposition de la firme Roche ltée – Groupe-conseil au montant de 9 400 \$ plus taxes pour l'étude de la station d'épuration des eaux usées concernant le système d'aération. (Rés. 2015-06-62)

Les élus municipaux acceptent la proposition de la firme Roche ltée – Groupe-conseil au montant de 12 680 \$ plus taxes pour la cueillette d'information pour les interventions à faire sur notre réseau d'aqueduc et notre poste de chloration. (Rés. 2015-06-63)

Les élus municipaux procèdent à la nomination des membres du comité d'embellissement pour la saison 2015-2016. (Rés. 2015-06-64)

Les élus municipaux autorisent la demande de subvention discrétionnaire pour les travaux de voirie 2015.

(Rés. 2015-06-65)

Les élus municipaux autorisent le renouvellement de l'entente en loisirs avec la Ville de Rimouski pour les trois prochaines années. (Rés. 2015-06-66)

Les élus municipaux autorisent l'acquisition de barils récupérateurs d'eau de pluie. (Rés. 2015-06-67)

Les élus municipaux autorisent l'organisation du 19^e rallye provincial H.O.G. à emprunter les rues de la Gare et Principale Ouest lors de la randonnée à moto qui doit avoir lieu le 11 juillet 2015. (Rés. 2015-06-68)

Les élus municipaux autorisent la demande au programme d'infrastructures Québec-municipalités afin d'obtenir une aide financière pour la rénovation des entrées du Centre communautaire Régis-St-Laurent et pour refaire le revêtement extérieur du côté Ouest. (Rés. 2015-06-69)

Les élus municipaux adoptent le règlement 434-2015 modifiant le règlement de zonage 428-2014 concernant les carrières et sablières dans les zones AD-5, AD-6 et AD-3. (Rés. 2015-06-70)

Une consultation publique est tenue pour la demande de dérogation mineure du 181, route Cyrille-Lavoie.

Les élus municipaux acceptent la demande de dérogation mineure pour le 181, route Cyrille-Lavoie. (Rés. 2015-06-71)

Une consultation publique est tenue pour la demande de dérogation mineure du 76, rue Lechasseur.

Les élus municipaux refusent la demande de dérogation mineure pour le 76, rue Lechasseur. (Rés. 2015-06-72)

Les élus municipaux appuient le projet du pont couvert que la Corporation du Patrimoine de Saint-Anaclet désire présenter au programme d'infrastructure communautaire de Canada 150. (Rés. 2015-06-73)

Pour accéder aux procès-verbaux des séances publiques de votre Conseil municipal

<http://www.stanaclet.qc.ca/affaire/proces/index.php>

AVIS MUNICIPAUX

Il est à noter que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal aux jours et aux heures d'accueil. Ils sont aussi publiés sur notre site internet. De plus, vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil.

Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil au 318, rue Principale Ouest. Voici les dates des prochaines séances ordinaires du Conseil municipal : 6 juillet, 3 août, 8 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre.

Responsable de la rédaction : Joanne Pinel
Responsable de la mise en page : Richard Ruest
Impression : Impressions L P Inc.
Prochaine parution : septembre 2015
Tombée des articles : 20 août 2015
Courriel : municipalite@stanaclet.qc.ca
Site web : www.stanaclet.qc.ca

Disponibilité de l'inspecteur en bâtiment

L'inspecteur en bâtiment est disponible pour vous rencontrer du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Il est préférable de prendre un rendez-vous par téléphone.

VOUS DÉSIREZ RENCONTRER LE MAIRE ?

Le maire Francis St-Pierre est disponible pour vous rencontrer au moment qui vous convient. Veuillez téléphoner au bureau municipal au 418 723-2816 pour prendre un rendez-vous.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le secteur 1 = le village incluant les rangs 3 Est et Ouest, la route Neigette jusqu'au Petit rang 3 et le Petit rang 3.

Le secteur 2 = le territoire rural à partir de la route Neigette après le Petit rang 3 et tous les rangs allant vers le sud.



: vidanges



: recyclage



: compostage

HORAIRE DES COLLECTES

juillet 2015

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

août 2015

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

COMPTES DE TAXES

LES MODALITÉS DE PAIEMENT

Chèques postdatés

Votre paiement doit être en notre possession à la date fixée. Par conséquent, vous devez tenir compte des délais postaux. Nous faire parvenir immédiatement vos trois(3) chèques postdatés représente la meilleure solution.

Au comptoir du bureau municipal

Vous pouvez acquitter votre compte de taxes au comptoir du bureau municipal et ce, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Les paiements doivent être faits en argent comptant ou en chèque. NOUS N'AVONS PLUS LE SERVICE INTERAC.

Accès-D Internet

Pour le numéro de référence, vous entrez le numéro de matricule qui apparaît sur votre compte de taxes. Attention, celui-ci a peut-être été modifié depuis l'année dernière.

À la caisse : au guichet automatique ou au comptoir

Apportez le coupon détachable et joignez-le à votre paiement.

PÉRIODE D'ARROSAGE

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal aux fins d'arrosage de pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est défendue durant la période du 1er mai au 1er septembre de chaque année, à l'exception des périodes suivantes :

Entre 19 h et 22 h, les jours suivants :

- ☞ Pour les occupants d'habitations à l'est de la rue de la Gare : les lundis et jeudis
- ☞ Pour les occupants d'habitations à l'ouest de la rue de la Gare : les mardis et vendredis.

SERVICE MUNICIPAL

UN P'TIT PEU D'URBANISME

Voici quelques renseignements qui pourront éviter des mésaventures qui coûtent cher en temps et en argent

L'EMPRISE D'UNE RUE est une surface occupée par la rue.

L'emprise d'une rue comprend entre autres choses :

- Les voies de circulation et les accotements;
- Les fossés;
- Les bandes de terrain additionnelles, de dimensions variables, permettant au gestionnaire de la rue de réaliser les opérations d'entretien.

LE BORNAGE permet à deux propriétaires, exemple un contribuable et la Municipalité, de déterminer la limite entre le terrain du contribuable et l'emprise de rue qui appartient à la Municipalité. Par le bornage les limites entre les terrains sont déterminées, fixées, rendues officielles et finales et les limites sont permanentes. L'arpenteur-géomètre expert rendra visibles la position et la géométrie de ces lignes à l'aide de repères tels que tiges, piquets ou marques selon la nature du sol.

Alors, avant d'entreprendre quelques travaux que ce soient près des limites de votre terrain il est fortement conseillé de vérifier avec le service d'inspection si les travaux prévus respecteront la réglementation en vigueur.

Claudine Cléroux, inspectrice en bâtiment et en environnement

PROGRAMME ALLO LA TERRE

Le programme Allo la Terre vise à détourner de l'élimination les appareils électroniques désuets, leurs périphériques ainsi que les piles usagées qui sont jetées à la poubelle chaque année au Québec. Grâce à ce programme, il est possible de donner une deuxième vie aux appareils électroniques, de recycler les diverses composantes des appareils défectueux et d'éliminer de façon sécuritaire les matières dangereuses.

Le programme Allo la Terre accepte :

- Les téléphones cellulaires (câbles, connecteurs, chargeurs)
- Télécommande
- Tablette électronique
- Lecteurs de livres électroniques

- Consoles de jeux et périphériques
- Récepteurs numériques et câbles
- Routeurs
- Modems

Depuis peu, nous vous offrons un point de dépôt situé au bureau municipal.

De plus,

- ☞ Nous vous offrons 4 récupérateurs pour les piles usagées situés à des endroits stratégiques de la municipalité;
- ☞ Nous subventionnons aussi l'achat de toilette à faible débit;
- ☞ Nous offrons le service de compostage et aussi la remise de compost;
- ☞ Nous prônons l'herbicyclage;
- ☞ Nous réglementons la marche au ralenti;
- ☞ Nous réglementons le branchement des gouttières des immeubles;
- ☞ Nous avons distribué à moindre coût 150 barils récupérateurs d'eau de pluie.

Tous ensemble, on peut faire une différence.

Essaye Notre Methode
36e Congrès du Bas-Saint Laurent
District 88-06
les 24, 25, 26 juillet 2015
Au Cégep de Rimouski, 60, rue de l'Évêché ouest,
participation Al-Arton et Aloteen

Réservation :
Résidence du Cégep,
tél.: 1-800-463-0617, 418-723-4636
Résidence de l'Université,
tél.: 418-723-4311

Camping : <http://www.campingquebec.com/camping-rimouski.html>

Déjeuner aux résidences du Cégep

CHRONIQUES

ASSOCIATION DE LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DU LAC À L'ANGUILLE INC.



LA POLLUTION PAR LES ALGUES BLEU-VERT
EST RÉVERSIBLE

Selon la botaniste et biologiste Joy B. Zedler, le problème de pollution par les algues bleu-vert est réversible. Dans le cas des lacs, il s'agit de réduire le phosphore disponible en trop grande quantité. (1)

Le lac Washington

Madame Zedler cite le cas du lac Washington. Le lac Washington d'une superficie de 87 km², est situé près de Seattle, État de Washington, É.-U..

Les eaux usées de Seattle et autres agglomérations ont été déversées dans le lac durant des décennies soit de 1941 à 1963. À compter de 1955 jusqu'en 1973 l'augmentation de la charge de phosphore a eu pour effet de provoquer des blooms importants d'algues bleu-vert. Le lac était qualifié de « lac puant ». Des travaux ont permis, à compter de 1968, de diriger les eaux usées dans le Détroit de Puget et de là dans l'Océan Pacifique. Le niveau de phosphore a diminué de 76 à 16µg/l et le niveau de chlorophylle de 35 à 4µg/l. La transparence de l'eau est passée de 76 cm à 6 m. Les résultats découlant de la diminution du phosphore dans le lac ont été immédiats. Les fleurs d'eau de cyanobactéries ont pratiquement disparu.

Ce lac est un bel exemple que le contrôle des sources de nutriments, dont le phosphore, est la solution pour contrer les algues bleu-vert. Selon la biologiste Joy B. Zedler, l'approche de restauration dans ces cas est standard et pas compliquée : il faut éliminer les sources importantes de phosphore dans les lacs.

Vérification faite, actuellement on ne connaît pas de cas bien documenté de lac du Québec qui aurait été réhabilité grâce aux efforts de réduction des apports en nutriments.

(1) Madame Joy B. Zedler est Professeure de botanique et Directrice de recherche en arboretum à l'Université du Wisconsin – Madison É.-U.

Sources: - Lakes in King County, The lake Washington story
et Principles of Conservation Biologie – Seconde Edition

André Lévesque, président ☎ 418 722-9637
Contact page 5

BIBLIOTHÈQUE ROGER-FOURNIER

Les livres en cavale

Comme mentionné dans les dernières parutions du Contact, une bibliothèque extérieure sera aménagée à St-Anaclet pour la période estivale. Nous nous excusons des délais, mais les préparatifs ont été plus longs que prévu.

Nous inaugurerons « Les livres en cavale » le jeudi 9 juillet prochain à 19 heures, directement à son emplacement tout près des « Jardins de Lessard » dans la rue Lavoie.

C'est d'ailleurs après cette inauguration que vous pourrez choisir et partager les volumes de votre choix.



Nous vous remercions de votre patience et espérons que ce nouvel élément culturel vous plaira.

Anne Boucher-Beaulieu, membre de la table d'harmonisation et responsable de la bibliothèque

À tous les usagers.

L'équipe de bénévoles et moi, nous vous souhaitons un été rempli de chaleur, de plaisir et qui vous comblera de souvenirs. Soyez tout de même prudents sur les routes lors de vos déplacements.

Notez que depuis le 23 juin dernier, la bibliothèque est ouverte selon l'horaire estival soit les mercredis soir de 19 h à 20 h 30 et les jeudis après-midi de 14 h à 16 h.

Avis aux garderies il est possible tout l'été (et à tout moment dans l'année) de venir visiter la bibliothèque avec vos petits mousses. Nous savons bien que l'été est le moment idéal pour marcher à l'extérieur et vous pourriez par le fait même, faire un saut chez nous! Les visites peuvent avoir lieu sur les heures d'ouverture, mais il est possible aussi de programmer un autre horaire de visite en contactant la responsable. Pour me contacter téléphoner au 418-750-7217, nous nous organiserons une heure de plaisir, de découvertes et de créativité (coloriage).



Anne Boucher Beaulieu 418
750-7217



Un projet pour le pont couvert de Neigette

Le pont couvert de Neigette est en très bon état de conservation et sa valeur patrimoniale est certaine. Pour répondre à des demandes pressantes, le ministère des Transports (MTQ) a décidé de construire un nouveau pont pour remplacer ce valeureux bâtiment centenaire.

Le ministère a la ferme intention de préserver le pont couvert actuel. À cet effet, il prend en charge le déménagement du pont couvert à proximité, soit à environ 30 mètres de son emplacement d'origine. Le MTQ, qui va assumer la partie la plus onéreuse du projet, va également installer le pont couvert sur une base solide et permanente et contribuer à sa restauration.

Le projet consiste à **aménager le parc du pont couvert de Neigette**. La Municipalité va acquérir le terrain où sera aménagé le parc pour en faire un lieu public. Le pont couvert constituera le point d'intérêt du parc. Les installations à réaliser sont : délimitation du contour du parc, bancs, tables, aire de stationnement, affichage, signalisation. Quelques éléments décoratifs pourraient être ajoutés. À l'intérieur de la structure du pont couvert, l'on veut aménager un petit musée pour servir de lieu d'interprétation de la Neigette.

Le parc sera une pièce maîtresse d'un dispositif de mise en valeur d'un secteur exceptionnel connu dans la région, voire au Québec pour sa beauté naturelle et comme site d'activités de plein air : rivière et chute Neigette, fourneau à chaux, sentier national et ses belvédères en direction du Mont-Comi, vallée de la Neigette et son histoire géologique, routes champêtres et pistes cyclables, ... Des activités thématiques pourraient alors être organisées sur le site.

La Corporation du patrimoine, avec l'appui de la Municipalité, prépare une demande de subvention à Développement économique Canada (DEC) pour financer l'aménagement du parc projeté. Le pont couvert aura une **nouvelle vocation récréotouristique**.

Lucien Roy, pour la Corporation du patrimoine
patrimoine-anaclet@hotmail.com

MOT DES JARDINS DE LESSARD



Bonjour à tous,

Rappel

Nous tenons à rappeler aux jardiniers de mettre les roches à l'endroit indiqué. Il est important de ne pas les laisser traîner aux abords des jardins, il en va de la sécurité des employés municipaux qui en assure la tonte.

De plus, vous pouvez continuer d'entretenir les allées centrales en arrachant les mauvaises herbes ou en y déposant de la paille.

Remerciements

Nous tenons à souligner l'implication de monsieur Lionel Guimont qui nous a préparé des plants de légumes.

De même, nous remercions monsieur Langis Proulx qui nous a aidés dans la réalisation de l'entrée piétonnière. Dans les prochaines semaines, nous y ajouterons des pas (mosaïques faites à partir de pierres et de bétons) réalisés par des membres du comité du jardin. N'hésitez pas à venir visiter le jardin communautaire pendant l'été!

Soupe de la récolte

Cette année encore, nous vous invitons à la soupe de la récolte qui aura lieu le 12 septembre prochain. Des détails suivront dans la parution du Contact de septembre et sur le tableau interactif de la municipalité.

Bon jardinage! Nous reprenons *contact* au mois de septembre!

Les membres du comité des Jardins de Lessard
jardincommunautairest-anaclet@hotmail.com

Encore du vandalisme....**Bonjour à vous,**

Comme le vandalisme que nous avons connu en début d'année ne suffisait pas, il y a encore des esprits malfaisants qui se sont pointés et qui se sont encore une fois laissés aller. Difficile de comprendre que des gens prennent plaisir à briser des immeubles qui, en somme, appartiennent à toute la population. C'est bien triste de voir cela, mais nous ne pouvons pas passer toutes nos nuits à surveiller.

Au niveau des finances de la fabrique, à la fin du mois de mai, nos états financiers sont légèrement inférieurs à la même date l'an passé. La différence se trouve principalement au niveau des revenus de location de locaux et des dons reçus. L'an passé, nous avons eu pour près de 6 000 \$ de dons de sources extérieures à notre paroisse à la même date. Au niveau des capitations, nous sommes relativement près des résultats de l'an passé.

Pour le chauffage, nous avons passé la commande pour la nouvelle fournaise et un premier versement de 7 500\$ a été fait à ce moment-là puisque requis pour enclencher la fabrication de cette dernière. Nous pensons pouvoir la mettre en place vers la fin du mois d'août.

À mettre à vos agendas, notre déjeuner-bénéfice le dimanche 18 octobre 2015 et le 6 décembre pour le récital annuel à l'église qui se tiendra cette année à 14 h 30 afin de donner la chance à plus de gens de participer. Plus de détails dans le contact de septembre.

Nous vous tiendrons informés de la suite des choses au cours de l'été si requis. Votre assemblée de fabrique sera fort occupée à préparer la rentrée. Comme mentionné dans les précédents numéros, vos commentaires, vos idées et votre soutien sont toujours requis et grandement appréciés.

Votre Assemblée de Fabrique par
Maurice Lepage, Président

Le 2 juin dernier avait lieu la soirée de lancement du comité. Sous le thème, les plantes exotiques envahissantes, la conférencière, madame Louise Tremblay nous a entretenus pendant 1 heure et demie de ce sujet si vaste et des conséquences sur nos plantes indigènes et de la faune. Plus de 35 personnes ont assisté à cette soirée qui fut très intéressante. Merci à tous de votre présence.

J'ai dit à cette soirée que je communiquerai la date de la venue des classificateurs des Fleurons du Québec. Je ne peux le faire dans cet article, car je ne connais pas encore celle-ci. Surveillez le tableau d'affichage des Lions, je le ferai inscrire dès qu'elle sera connue. De plus, je vous rappelle d'avoir à l'œil les parcs de la municipalité et de nous aviser si vous avez connaissance de vols dans les parterres, car régulièrement nous constatons des vols de plantes. C'est nous tous qui payons pour ces plantes, ne l'oubliez pas.

Le concours Maisons fleuries se tiendra le 8 août prochain. Deux membres feront la tournée de la municipalité avec 2 juges de Rimouski pour les différentes catégories. Vous n'avez pas à vous inscrire, ce sont les juges qui décident des propriétés qu'ils vont juger. Pour la catégorie Élites, je vous appellerai pour avoir la permission d'aller visiter votre terrain.

Bon été, bon jardinage!

Martine Pinel, pour le comité
d'embellissement

ORGANISMES

SÉCURITÉ DES AÎNÉS

LA MALTRAITANCE DES AÎNÉS

Guide de sécurité à l'intention des aînés



Par maltraitance des aînés, on entend la violence, la négligence ou les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées, vivant dans une résidence privée ou en établissement. Cette maltraitance peut être infligée par le conjoint, les enfants, des membres de la famille, un fournisseur de soins ou de services ou toute autre personne en situation de pouvoir ou de confiance.

FORMES DE MAUVAIS TRAITEMENTS ENVERS LES AÎNÉS

Négligence (par les autres)

Abus physique

Abus sexuel et exploitation sexuelle

Abus psychologique et émotionnel

Abus économique/financier (voler ou faire le mauvais usage des ressources financières ou possessions)

Abus dans les centres d'hébergements et de santé (surpopulation, milieu de vie insalubre et/ou de qualité inférieure)

Violation des droits (restriction de liberté individuelle et du droit à la vie privée)

Abus spirituel (Restriction et négation des pratiques et croyances religieuses, spirituelles, tradition culturelle et coutumes)

Si vous ou une personne de votre connaissance subissez de mauvais traitements, DITES-LE À LA POLICE.

MARCHÉ « AU PERRON DE L'ÉGLISE »

Nouveau! Trois entreprises locales s'allient cet été pour vous offrir un marché public à St-Anaclet. Vous pourrez y trouver des petits fruits, des légumes, des conserves et divers produits transformés. Une bonne façon de rajouter de la fraîcheur dans votre assiette tout en encourageant des entreprises de chez nous. C'est donc un rendez-vous les dimanches (19 et 26 juillet, ainsi que 2, 9, 16 et 23 août) de 15 h à 18 h dans le stationnement de l'église.

Les entreprises participantes sont la Fraisière de chez nous, Le Jardin nature et Manger saison.

Guy Bouillon

Service à la clientèle

Le Jardin Nature

Tel. : (418)750-7123

Courriel : jardin.nature@globetrotter.net

CERCLE DE FERMIERÈRES

Le cercle de Fermières souhaite à toutes ses membres un très bel été et revenez-nous de bonne humeur et en pleine forme pour la réunion qui se tiendra le mercredi 9 septembre 2015.

Bonnes vacances à tous(tes) Merci beaucoup.

Augustine Lavoie, communications.



SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

UNE ACTIVITÉ POUR TOUS LES 50 ANS ET PLUS

RAPPEL

VISITES À SAINT-FABIEN

Musée de la grange octogonale Adolphe-Gagnon

La grange octogonale est un patrimoine bâti exceptionnel qui remémore la riche histoire de nos ancêtres agriculteurs du Bas-Saint-Laurent. Cette cathédrale de bois datant de 1888 a été restaurée et est ouverte en tant que musée. À l'intérieur, sur quatre étages, des thèmes tournant autour de l'agriculture sont exploités : architecture et techniques, outils aratoires, travail des femmes sur la ferme et à la maison, semences et récoltes, historique de la région.



La Table d'harmonisation pour le loisir des aînés vous offrent gratuitement le transport par autobus. Il ne vous reste que le coût de l'admission de 4 \$.

Pour réserver sa place, **vous devez de rejoindre Carl Lavoie (418 725-5389)**, au Service des loisirs et de la culture de St-Anaclet au plus tard, mardi le 14 juillet.

L'activité se tiendra jeudi le 16 juillet, départ à 13 h du Centre communautaire Régis-Saint-Laurent, retour vers 16 h.

Roland Pelletier pour la Table d'harmonisation

CUISINES COLLECTIVES



Dès l'automne, les résidents de St-Anaclet pourront participer à des cuisines collectives. Il s'agit de rencontres où nous mettons en commun temps, argent et compétences pour confectionner des plats. Il reste quelques places pour compléter notre premier groupe. Pour signifier votre intérêt ou avoir plus de renseignements, vous pouvez m'écrire à l'adresse suivante : edith579@hotmail.com.

LIGUE DE BALLE DONNÉE MOLSON

Un terrain de balle amélioré à Saint-Anaclet

La Ligue de Balle donnée Molson de Saint-Anaclet a procédé à des travaux majeurs sous la supervision de l'entreprise CAMEC Inc. Nous bénéficions maintenant de nouvelles estrades avec couverture, d'une clôture plus sécuritaire aux 1^{er} et 3^e buts et un terrain amélioré. Ces infrastructures ont été réalisés grâce à la générosité de certains organismes et à des commandites d'entreprises. La Ligue tient à les remercier bien sincèrement de leur appui. Citons : la



municipalité de Saint-Anaclet, Desjardins Caisse de la Rivière Neigette, le Club Lions de Saint-Anaclet, le Carnaval de Saint-Anaclet, les Chevaliers de Colomb, Produits Métalliques PMI, Métal du Golfe, Remorquage Jacques D'Anjou, BMR Dynaco, Bétonnières du Golfe, Entreprises Forestières 5Y, Excavation Simon Castonguay, C M Clôtures Enr., Cantine A.S.L., les Pierres Laurentiennes et Richard Poirier et frères Ltée.

Gaétan Pelletier, secrétaire.

JOBINES ADOS

La table d'harmonisation des loisirs pour les aînés mettait en place dernièrement un programme qui vise à faire exécuter par des jeunes âgés de 12 à 16 ans une gamme de menus travaux résidentiels tels que : peinture, bois de chauffage, tondage et raclage et autres. Le service des loisirs et de la culture de la municipalité a en sa possession une liste de noms de jeunes ainsi que leurs coordonnées qui désirent offrir leurs services pour effectuer ces travaux.

Cette offre de service est offerte à tous les résidents de la municipalité. Nos jeunes sont prêts à travailler et attendent votre appel. Il ne manque que vous et vos petites jobbines.

Pour obtenir la liste de jeunes ainsi que des renseignements sur ce programme, communiquez avec Carl au 418 725-5389.

POKER-RUN TRACTEURS ROSES

La fondation LES TRACTEURS ROSES, (organisme dont le but est d'amasser des fonds afin de lutter contre le cancer et aussi d'aider les différentes associations caritatives de la région) et la municipalité de Saint-Anaclet organisent un poker-run à moto dont les dons recueillis iront à la Maison Marie-Élisabeth de Rimouski.

Cette activité consiste à effectuer une randonnée à moto d'un parcours d'environ 250 km dont le départ est samedi le 4 juillet à 9 h 30 au bureau municipal. Il en coûte 20 \$ par personne.

Le retour des motocyclistes est prévu vers 14 heures au Centre communautaire Régis-St-Laurent. La population est invitée à venir assister à l'arrivée des motos.

Sur place, animation musicale, jeux d'habileté à moto, service de bar et de restauration à prix modiques dont je le rappelle les profits, les pourboires et les dons seront remis à la Maison Marie-Élisabeth.



VACANCES



Veillez prendre note que je serai en vacances du 26 juillet au 14 août inclusivement. Donc, si vous prévoyez faire la location d'une salle, de chaises et tables pendant cette période, je vous suggère fortement de communiquer avec moi au 725-5389 avant les dates mentionnées ci-dessus.

Je vous remercie de votre collaboration et bonnes vacances. Carl

APPEL AUX ORGANISMES

Pour tous les organismes qui n'ont pas encore donné leurs dates de réservation pour leurs activités et qui désirent les publier dans le répertoire du Service des loisirs et de la culture, vous avez jusqu'au 24 juillet pour le faire.

Carl au 418 725-5389



R/C BAS-ST-LAURENT

Voitures téléguidées

Le Circuit R/C Bas-St-Laurent informe tous les amateurs de voitures téléguidées qu'une nouvelle piste de course de type « off-road » mesurant 120' x 70' avec plusieurs sauts est maintenant disponible à St-Anaclet. Tous les véhicules de type « nitro » et électriques à l'échelle 1/8 ou 1/10 y sont bienvenus. Une carte de membre à prix modique est requise pour accéder à la piste.



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter monsieur Sylvain Lafrance à l'adresse rcbsl@hotmail.com ou visiter le forum du club au www.rcbsl.forumactif.com